

ACTION JEUNES

Accueil · Formation · Sécurité · Qualité



Les jeunes n'ont pas toujours l'autonomie financière pour débiter leur formation au permis de conduire. AELS Formations collabore avec des institutions à caractère social pour faciliter l'autonomie des jeunes publics.

AELS formations



Agence Saint Genis Laval

50 avenue Charles de Gaulle
69230 Saint Genis Laval

Tél: 04 78 48 09 01

Agrément n°E1306900270



Agence Givors

43 Rue Jean Ligonnet
69700 Givors

Tél: 04 78 46 03 44

Agrément n°E1806900050

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691885469
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

formations@aels.fr · <https://www.aels.fr>

ACTION JEUNES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permettra aux participants d'apprendre les règles de base du code de la route.

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Jeune public à partir de 15 ans.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est divisée en 6 modules :

Module 1 : signalisation

- Dispositions légales en matière de signalisation

Module 2 : règles de circulation

- Dispositions légales en matière de circulation

Module 3 : conducteur

- Règles d'utilisation du véhicule
- Sensibilisation à l'éco-mobilité
- Prise en compte de l'environnement et de son respect en tant qu'utilisateur

Module 4 : arrêt et stationnement

- Règles d'arrêt et de stationnement en agglomération et hors agglomération

Module 5 : intersections et priorités

- Savoir détecter les intersections (indices formels et informels)
- Porter secours en cas d'accident

Module 6 : visibilité, croisement et déplacement

- Prendre en compte les usagers fragiles (piétons, autres modes de transport)
- Voir et être vu
- Utilisation des commandes du véhicules pour assurer la sécurité

RÉSULTATS ATTENDUS

Être en mesure de se présenter à l'épreuve théorique générale du code de la route (ETG).

MODALITÉS & ORGANISATION

Durée :

L'organisation ainsi que la durée peuvent être adaptées en fonction des besoins de votre institution. La formation peut ainsi se décliner de manière intensive (sur plusieurs journées) ou de façon plus traditionnelle (en cours du soir de manière régulière).

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est au minimum de 2 mois sous réserve que le bénéficiaire signe les documents contractuels, règle l'acompte demandé avant le début de la formation et se rende disponible pour l'organisation en amont de celle-ci.



ACTION JEUNES

Moyens Pédagogiques :

- Formateurs diplômés du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR
- Supports écrits pédagogiques fournis par AELS Formations pour chaque participant
- Attestation de fin de formation remise à l'issue du/des modules à chaque participant
- Matériel électronique : rétroprojecteur, lecteur DVD & DVD
- Matériel spécifique pour les actions de prévention des risques liés à l'alcool
- Accès à une plateforme pédagogique complémentaire proposant les thèmes du code de la route ainsi que des tests pendant toute la durée de la formation.

Modalités d'évaluation :

Les participants seront soumis à 4 examens blanc et se présenteront à l'épreuve théorique général du code de la route (ETG) à la fin de la formation.

Lieu :

En fonction des besoins, les formations peuvent être assurées dans les locaux des institutions clientes mais également dans et autour des locaux d'AELS Formations.

L'examen théorique général du code de la route se déroulera au centre d'examen le plus proche du lieu des cours.

TARIF & FINANCEMENT

Les tarifs sont convenus avec le client par avance en fonction du nombre total de participants.

AELS formations

**50 avenue Charles de Gaulle
69230 Saint Genis Laval**

Tél: 04 78 48 09 01
formations@aels.fr

Agrément n°E1306900270
SIRET n° 79460392800019
TVA n° FR33794603928
RCS Lyon B 794 603 928



*La certification a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation*

AELS
FORMATIONS